

**Progress Santé et Pierre et Vacances - Branville -
vous proposent une semaine de révisions intensive au BTS Opticien
du Samedi 27 Avril au Samedi 4 Mai 2013**

**STAGE OUVERT À TOUS ÉTUDIANTS DE 2^{ème} ANNEE
QUELQUE SOIT LEUR ÉCOLE**



• Les Cours :

50h de cours du Dimanche après midi au Vendredi midi
Le programme : Annales de 1999 à 2004

- 8h30 à 10h30 : OG
- 10h45 à 12h45 : ETSO
- 14h à 17h: Analyse de la vision
- 19h à 22h : Gestion

• L'hébergement :

Maison duplex 4 pièces 7/8 personnes d'environ 54 m²

-Rez-de-chaussée: séjour avec 1 canapé-lit double.

Coin cuisine entièrement équipé (4 plaques vitrocéramiques, réfrigérateur, four micro-ondes, lave-vaisselle, hotte aspirante, cafetière électrique, bouilloire). Salle de douche, WC (non séparés).
TV.

- A l'étage, chambre avec 1 lit double, 2ème chambre avec 2 lits simples, 3ème chambre avec 2 lits superposés. Salle de bains (lavabo + baignoire), WC indépendants.

• Nos tarifs hébergement comprennent :

- L'hébergement
- Les draps déposés dans les logements
- Le linge de toilette
- La TV
- La taxe de séjour
- Le ménage en fin de séjour excepté le coin cuisine

● **Tarif hébergement:**

-165€ par étudiant

● **Tarif du stage (50h de cours) :**

- Pour les étudiants de Progress Santé : 300€

- Pour les autres étudiants : 450 €

● **Le transport :**

Le transport est à votre charge, nous vous conseillons :

Par la route

À 2h00 de Paris (200Km) – autoroute A13 direction Caen sortie
« La Haie Tondué » - Villers S/ Mer – Branville Le Garden Club

Par le train

Gare SNCF de Deauville à 20mn de la résidence

● **Contact :**

PROGRESS SANTÉ

17 rue Louis Blanc - 75010 Paris

Tel : 01.44.54.24.24 / fax : 01.44.54.24.23

Renseignements : **m.bonnegrace@yahoo.fr**



FICHE D'INSCRIPTION

**Stage de révisions BTS 2013
Samedi 27 Avril au Samedi 4 Mai 2013**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

Tél. domicile : _____ Portable parents : _____

Portable élèves : _____

Fin des inscriptions : le vendredi 22 Mars 2013

ÉCHÉANCIER

Joindre tous les chèques lors de la réservation

	Progress Santé	Etudiants hors Progress Santé	Chèque n°
22 mars 2013	233 €	308 €	
22 avril 2013	232 €	307 €	
Chèque de caution pour l'hébergement à l'ordre de Pierre et Vacances	100 €	100 €	

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Le stage se déroule du Samedi 27 Avril au Samedi 4 Mai 2013 (7 jours).
- Chaque inscrit est informé du programme et des prestations proposées.
- Chaque inscrit a 18 ans révolus le 27 Avril 2013.
- Chaque inscrit doit posséder une assurance civile couvrant les différentes activités. Il est également vivement conseillé de posséder une assurance rapatriement et annulation du type Mondial Assistance ou Europ Assistance.
- Chaque inscrit s'engage à respecter les règles de vie de groupe dans le respect de la laïcité du séjour. En cas de faute grave (vol, drogue, alcool, tapage nocturne, dégradations ...), tout participant sera exclu immédiatement sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité ou remboursements. Progress Santé et Pierre et Vacances se réservent le droit de poursuivre le participant ayant commis des actes portant atteinte au bon fonctionnement du séjour.
- Les inscriptions ne sont définitives qu'à réception de la présente fiche d'inscription signée et accompagnée des chèques.
- Sur tout séjour annulé, une somme de 50 € sera retenue pour frais de dossier. Les clauses d'annulation sont les suivantes : sur un séjour annulé 2 mois avant le départ, 25% du prix du séjour sera retenu ; sur un séjour annulé entre 2 mois et 1 mois avant le départ, 50% du prix du séjour sera retenu ; sur un séjour annulé moins de 1 mois avant le départ, 80% du prix du séjour sera retenu. Les séjours interrompus pendant leur déroulement ne sont pas remboursés.
- Si des frais médicaux sont engagés pendant le séjour, le participant s'engage à les régler directement. Sinon, un chèque de caution de 150 € est demandé à chaque participant et sera restitué après le séjour dès que les frais médicaux engagés seront remboursés.
- Progress Santé se réserve le droit d'annuler le séjour sans préavis. Dans ce cas, un remboursement des sommes versées est effectué.
- L'inscription ne sera ferme et définitive qu'après accord de la direction pédagogique.

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »